

Le parti des travailleurs recourra au Tribunal Suprême pour l'inscription de la candidature de Lula



Brasília, 4 septembre (RHC)- Le candidat à la vice-présidence du Brésil pour le Parti des Travailleurs, Hernando Jadad, a assuré qu'il demandera au Tribunal Suprême Électoral d'annuler la décision des autorités électorales d'empêcher que le ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, participe aux élections.

Au cours d'une conférence de presse, Hernando Jadad a précisé qu'il présentera un nouveau recours devant l'ONU dont le Comité des Droits de l'Homme a défendu le mois dernier la candidature de Lula à la présidence.

Il a fait cette annonce au terme d'une réunion à Curitiba avec l'ex-président après que le Tribunal Suprême Électoral ait décidé par 6 voix contre 1 de rejeter l'inscription de la candidature de ce dernier en vertu d'une loi qui interdit aux personnes d'être candidates si elles ont été frappées de condamnations qui font l'objet de recours en appel.

L'ex-Maire de Sao Paulo a également affirmé que la défense de Lula va présenter à cette entité électorale deux requêtes, une dans le domaine pénal et une autre dans le domaine électoral pour assurer le droit de l'ex-président de rester dans la course à la présidence.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/170787-le-parti-des-travailleurs-recourra-au-tribunal-supreme-pour-linscription-de-la-candidature-de-lula>



Radio Habana Cuba